

Migrations et emploi au Vietnam

Évolution et tendances récentes

Nolwen HENAFF

Les différents pouvoirs politiques qui se sont succédé au Vietnam ont mis en œuvre des politiques de redistribution spatiale de la population [Gendreau *et al.*, 2000 : 196] encourageant, puis finalement, organisant les mouvements de population pour des motifs allant de la mise en valeur des terres non exploitées au désengorgement des zones de très forte densité de population, et de peuplement de certaines zones stratégiques par des populations politiquement fiables. Au total, plus de cinq millions de personnes se sont déplacées dans le cadres des programmes de migration organisés par l'État vietnamien réunifié entre 1976 et 1997 [Gendreau *et al.*, 2000 : 202]. Le mouvement principal va du delta du Fleuve Rouge vers les hautes terres du Centre, mais aussi vers les nouvelles zones industrielles du Sud. Parallèlement, tout au long de l'histoire du Vietnam, les courants de migration encouragés ou organisés par l'État se doublent d'autres mouvements de population, malgré la tentative de stabilisation de la population que constitue le système d'enregistrement résidentiel mis en place dans le Nord après l'indépendance, et étendu à l'ensemble du pays après la réunification.

Les migrations spontanées, ainsi désignées par rapport aux migrations organisées, attirent l'attention des autorités vietnamiennes qui, après l'abandon du système de planification centralisée, craignent d'être débordées par un exode rural incontrôlable. Ce mouvement, dont les images présentées par la presse, les autorités, le cinéma, sont celle des « marchés du travail » qui s'organisent spontanément à certains carrefours des grandes villes, et celle des migrants toujours plus nombreux qui arrivent dans les nouvelles zones économiques, engendre des craintes concernant la propagation des fléaux sociaux (jeu, drogue, prostitution...) et l'emploi

dans les zones d'arrivée, et des tentatives de régulation de la part de l'État. Au delà des clichés cependant, les migrations sont au Vietnam un phénomène complexe, dont les causes sont multiples et les conséquences encore mal explorées.

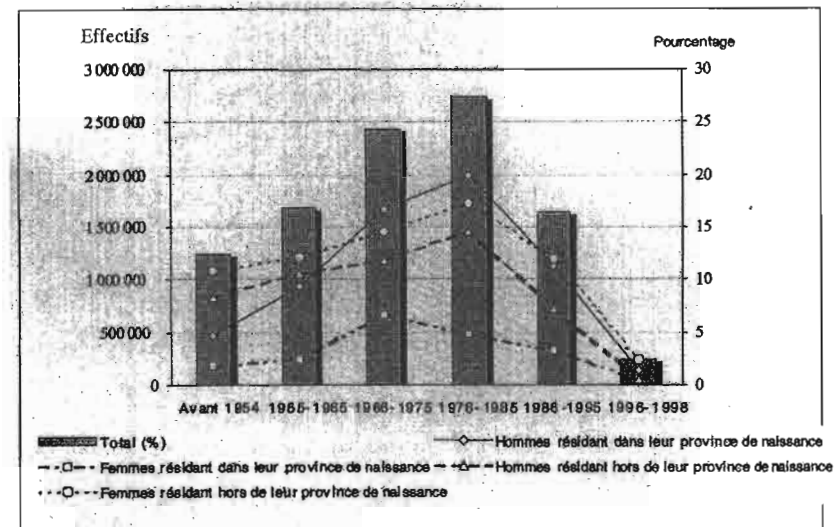
Pour mener cette réflexion, cet article se penchera dans un premier temps sur les causes et l'ampleur de la mobilité géographique dans le Vietnam indépendant. Cela permettra de mettre en évidence les principales caractéristiques de la mobilité géographique et les tendances récentes. Nous nous concentrerons ensuite sur les relations entre la mobilité géographique et l'emploi. En effet, le chômage, le sous-emploi et les migrations spontanées semblent être apparus et s'être développés de manière conjointe, et sont, au moins pour les deux premiers, des problèmes prioritaires pour le gouvernement vietnamien aujourd'hui. Il est généralement tenu pour acquis que le sous-emploi en milieu rural favorise la migration vers les villes, migration qui accentue en retour les tensions sur le marché du travail. C'est une vision que les résultats obtenus lors de diverses enquêtes permettent de moduler. Nous nous intéresserons donc à la situation en matière d'emploi en milieu rural et urbain, avant d'examiner, à partir des données d'une enquête menée en 1996 sur les migrants à Hanoi, les conséquences de la migration sur le marché du travail en milieu urbain.

Ampleur et causes de la mobilité géographique

En se basant sur l'enquête sur les niveaux de vie au Vietnam en 1997-98 [GSO, 1999], on peut estimer que plus de vingt millions de personnes, soit environ le tiers de la population vietnamienne en 1998 de plus de dix ans, ont séjourné plus de douze mois hors de leur province de naissance, à un moment ou à un autre. La répartition de cette population, dont 40 % sont revenus depuis résider dans leur province de naissance, montre que c'est au cours des deux décennies qui vont du milieu des années soixante au milieu des années quatre-vingt que la mobilité est la plus forte (figure 1) : plus de la moitié des départs ont eu lieu pendant cette période. Ces deux décennies sont une période particulièrement mouvementée de l'histoire du Vietnam puisqu'elles couvrent la période de guerre avec les Etats-Unis et la réunification du pays. Paradoxalement, on constate que la mobilité est plus faible à partir de la seconde moitié des années quatre-vingt, c'est-à-dire après le lancement de la politique de Renouveau. C'est le cas à la fois de ceux qui sont, depuis, retournés dans leur province d'origine comme de ceux qui n'y sont pas retournés. En termes de migration nette, il y a donc un ralentissement des migrations au cours de la décennie 1986-1995, qui s'est

confirmé depuis. Ce ralentissement est confirmé par les données du dernier recensement général, qui a eu lieu en mars 1999. Selon le recensement, 3,4 % de la population vietnamienne de plus de cinq ans vivait au 31 mars 1999 dans la même commune que cinq ans auparavant [GSO, 1999]. Seuls 3,1 % ont changé de province de résidence et 0,1 % sont arrivés en provenance de pays étrangers depuis le 31 mars 1994.

Figure 1. Répartition des personnes de plus de 10 ans qui ont résidé plus de douze mois hors de leur province de naissance par sexe et par période de départ, 1998



Source : GSO, enquête VLSS 1997-1998

Le recensement de 1999 montre que seize des soixante-et-une provinces que compte actuellement le Vietnam ont eu un solde migratoire positif au cours des cinq années qui l'ont précédé (figure 2). Il s'agit des villes-provinces d'Hô Chi Minh Ville, de Hanoi et de Da Nang, des nouvelles zones économiques des Hauts Plateaux du Centre, du Sud-Est et du Centre-Sud, de la zone d'extraction et d'industrie lourde du Nord-Est, de la province de Lai Châu dans les hautes terres du Nord-Ouest, et de la province de Kiên Giang dans le delta du Mekong. Sur ces seize provinces, la moitié seulement ont un solde migratoire supérieur à la moyenne nationale. Deux régions, les Hauts Plateaux du Centre et le Sud-Est, ont un solde migratoire positif, et accueillent à elles deux plus de la moitié des migrants. La seule ville d'Hô Chi Minh Ville a accueilli, entre 1994 et 1999, 20,5% des personnes qui ont changé de province de résidence.

Figure 2*. Solde migratoire, origine et destination des personnes de plus de cinq ans qui ont changé de province de résidence entre le 31 mars 1994 et le 31 mars 1999, par province (%)

	Arrivées	Départs	Taux de migration nette	Part dans la population totale	Part dans la migration totale	Migrants d'origine rurale	Origine rurale		Origine urbaine	
							Destination urbaine	Destination rurale	Destination Urbaine	Destination rurale
Delta du Fleuve rouge	2,5	3,5	-1,0	19,7	16,3	51,6	44,3	55,7	72,4	27,6
Ha Noi City	8,0	2,4	5,6	3,6	9,3	41,9	66,6	33,4	87,0	13,0
Autres provinces	1,3	3,7	-2,4	16,1	7,0	60,6	29,9	70,1	51,8	48,2
Nord-Est	1,3	2,6	-1,3	14,2	8,3	67,3	35,7	64,3	55,6	44,4
Quang Ninh	3,0	2,3	0,7	1,3	1,3	60,5	48,3	51,7	77,8	22,2
Autres provinces	1,7	3,1	-1,4	12,8	7,0	68,6	33,5	66,5	49,5	50,5
Nord-Ouest	1,5	1,6	-0,1	2,8	1,4	66,6	34,1	65,9	50,4	49,6
Lai Chau	1,9	1,3	0,5	0,7	0,4	59,0	29,4	70,6	58,7	41,3
Autres provinces	1,4	1,8	-0,4	2,1	0,9	71,3	36,6	63,4	42,8	57,2
Centre côtier - Nord	1,0	3,5	-2,5	13,0	4,1	67,0	36,4	63,6	46,7	53,3
Centre côtier - Sud	1,9	3,3	-1,4	8,5	5,3	54,8	46,3	53,7	74,3	25,7
Da Nang City	5,9	4,3	1,6	0,9	1,7	39,3	88,4	11,6	95,0	5,0
Khanh Hoa	3,0	2,4	0,7	1,3	1,3	55,0	42,5	57,5	77,3	22,7
Autres provinces	1,1	3,3	-2,2	6,2	2,2	62,4	34,8	65,2	54,8	45,2
Hts plateaux du centre	10,1	2,1	8,0	3,8	12,5	84,6	19,1	80,9	41,6	58,4
Kon Tum	7,4	2,0	5,4	0,4	0,9	78,8	42,7	57,3	66,7	33,3
Gia Lai	8,2	2,0	6,3	1,2	3,2	79,9	27,8	72,2	41,4	58,6
Dak Lak	11,5	2,1	9,4	2,2	8,3	87,1	13,5	86,5	36,7	63,3
Sud-Est	12,6	3,8	8,8	16,7	41,0	55,9	51,0	49,0	79,1	20,9
Hô Chi Minh City	9,3	2,3	7,0	6,7	20,5	40,6	86,0	14,0	89,5	10,5
Lâm Đồng	9,0	3,3	5,7	1,3	3,7	76,2	36,7	63,3	62,2	37,8
Binh Phuoc	12,6	3,0	9,6	0,8	3,4	86,8	11,5	88,5	22,7	77,3
Binh Duong	9,8	3,8	6,1	1,0	3,1	76,5	25,3	74,7	37,6	62,4
Dong Nai	6,3	5,2	1,0	2,6	5,3	75,7	30,5	69,5	48,7	51,3
Binh Thuan	3,1	2,4	0,7	1,3	1,4	64,1	20,9	79,1	31,3	68,7
Ba Ria - Vung Tau	7,4	4,0	3,3	1,0	2,5	62,8	45,6	54,4	75,0	25,0
Autres provinces	1,8	2,3	-0,5	1,9	1,1	74,3	14,4	85,6	30,7	69,3
Delta du Mekong	1,6	2,7	-1,0	21,4	11,2	71,9	30,7	69,3	47,9	52,1
Kien Giang	2,1	1,9	0,1	2,0	1,3	77,9	19,5	80,5	41,0	59,0
Autres provinces	1,6	2,7	-1,2	19,4	9,9	71,2	32,1	67,9	48,5	51,5
Pays	3,1	3,1	0,0	100,0	100,0	61,9	39,8	60,2	68,7	31,3

* Les données disponibles du recensement ne permettent pas de distinguer l'origine ou la destination des migrants en fonction de la nature intra- ou extra-provinciale des changements de résidence. Les chiffres présentés dans les cinq dernières colonnes concernent donc aussi bien les changements de commune, que de district ou de province.

Source : recensement de 1999

Les chiffres du recensement concernent les personnes qui ont changé de province de résidence au cours des cinq années précédant le recensement. C'est-à-dire qu'ils englobent les retours dans leur province d'origine de personnes qui ont résidé plus ou moins longtemps dans une autre province. Or les retours dans la province d'origine représentent environ 40 % des arrivées au cours de la seconde moitié des années

1990 (voir figure 1). La situation est cependant assez différente d'une province à l'autre. Ainsi, Hanoi reçoit un peu moins de 10 % des personnes qui changent de province de résidence entre 1994 et 1999, mais 63 % des hommes et 2,6 % des femmes, soit 52 % de ces arrivants, sont nés à Hanoi. À Hô Chi Minh Ville en revanche, seuls le tiers des hommes et 4 % des femmes, soit 16 % du total, sur les 20 % de migrants que la ville accueille pendant la même période, sont nés dans la ville-province [GSO, enquête VLSS 1997-1998]. De plus, environ 60 % des personnes qui s'installent à Hanoi et Hô Chi Minh Ville viennent de milieux urbains (figure 2). C'est également le cas de la ville de Da Nang. Les autres provinces dont le solde migratoire est positif accueillent essentiellement des arrivants d'origine rurale, qui s'installent principalement en milieu rural. Certaines provinces sont, par ailleurs, caractérisées par le mouvement plus encore que par l'importance des arrivées. C'est le cas en particulier des provinces de Quang Ninh, Khanh Hoa, Dong Nai ou Binh Thuan. On note que la province de Dong Nai est la province de provenance de 7,7 % des personnes arrivées à Hô Chi Minh Ville entre 1994 et 1999. Parallèlement, 9,1 % des personnes arrivées dans la province de Dong Nai pendant cette période venaient de Hô Chi Minh Ville. Ainsi, si Dong Nai est la principale province de provenance des migrants à Hô Chi Minh Ville, l'inverse est également vrai. La même relation existe entre Ha Tay et Hanoi : 12,6 % des migrants à Hanoi viennent de Ha Tay et 18,6 % des migrants de Ha Tay viennent de Hanoi. Les mouvements croisés entre provinces géographiquement proches sont importants (3). C'est dans le Sud-Est et dans le delta du Mekong qu'ils sont les plus importants.

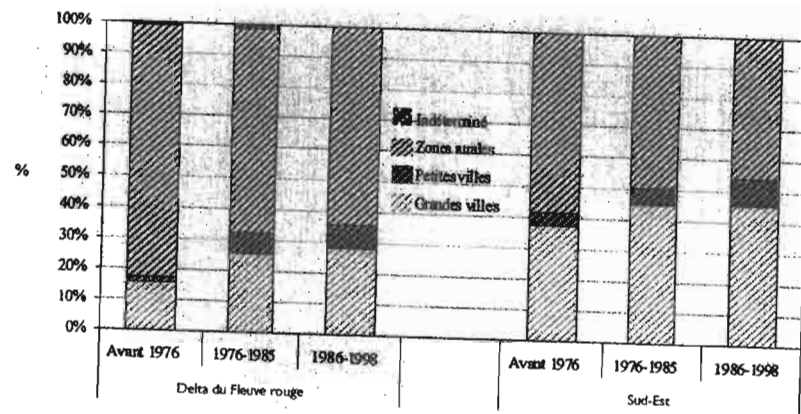
Figure 3. Répartition des personnes de plus de cinq ans qui ont changé de province de résidence entre le 1^{er} mars 1994 et le 1^{er} mars 1999 par région d'origine et de destination (%)

Origine	delta du Fleuve rouge	Nord-Est	Nord-Ouest	Centre côtier Nord	Centre côtier Sud	Hauts plateaux du centre	Sud-Est	delta du Mekong	Total	%
Destination										
Delta du Fleuve rouge	46,1	23,4	6,8	8,8	2,0	2,7	8,6	1,6	100,0	7,7
Nord-Est	39,4	48,3	2,9	4,6	0,7	1,0	2,5	0,7	100,0	9,1
Nord-Ouest	53,7	29,6	7,0	6,7	0,5	1,0	1,3	0,3	100,0	1,5
Centre côtier - Nord	18,0	8,4	2,1	35,3	9,5	8,3	15,9	2,6	100,0	4,5
Centre côtier - Sud	11,6	3,6	0,4	20,8	35,7	9,6	16,2	2,1	100,0	5,8
Hauts plateaux du centre	18,8	20,1	1,6	27,7	16,3	4,2	9,9	1,4	100,0	13,8
Sud-Est	16,1	6,0	0,3	15,7	10,8	1,6	24,7	24,9	100,0	45,2
Delta du Mekong	5,3	0,7	0,1	3,3	1,1	0,2	18,5	70,7	100,0	12,4
Ensemble	20,0	12,8	1,4	15,3	10,0	2,5	17,4	20,7	100,0	100,0

Source : recensement de 1999

Ces observations permettent de relativiser l'ampleur des mouvements de population observés sur la période récente, d'autant plus que la tendance au ralentissement des migrations observée au niveau national se confirme au niveau des provinces. C'est le cas dans les nouvelles zones économiques. On peut penser que ce ralentissement est lié aux mesures prises par le gouvernement¹ pour protéger l'environnement physique et économique de ces zones [Chu Q. T., 2001 : 151-154]. C'est également le cas à Hô Chi Minh Ville, où le ralentissement est amorcé depuis la fin des années quatre-vingt [Truong A. S. *et al.*, 1996 : 12-13]. Il semble en revanche que ce ne soit pas le cas à Hanoi². On observe cependant le poids croissant des migrations inter-urbaines dans le delta du Fleuve Rouge et dans le Sud-Est (figure 4) alors que, dans le reste du pays, une proportion croissante des migrants vers les zones urbaines proviennent des zones rurales. On note en particulier le développement des mouvements des petites villes vers les grandes villes.

Figure 4. Zone de naissance des migrants de plus de dix ans en zone urbaine dans le delta du Mekong et le Sud-Est, par période d'arrivée (%)



Source : GSO, enquête VLSS 1997-1998

Pour comprendre ces tendances, il faut se pencher sur les causes de ce mouvement, ce qui permet également de déterminer les changements intervenus dans la nature des migrations sur la période récente. On observe que si le fait de suivre sa famille ou de la rejoindre reste la première cause de migration au Vietnam, son importance décline rapidement après qu'eurent été effectués les ajustements imposés par les années de guerre ou permis par la réunification du pays (figure 5). Cette cause de départ de la province de naissance n'est mentionnée que par 8 % des hommes et 9,2 % des femmes. L'écart entre les hommes et les femmes, jusque là important dans ce domaine, se réduit également. Ceci témoigne d'une tendance à l'individualisation de la migration. Dans ces conditions, le mariage devient pour les femmes la principale cause de départ de la province d'origine. Pour les hommes, l'armée reste une cause importante de mobilité. La démobilisation qui a suivi la réunification du pays en 1976 et le retour de la paix, et s'est poursuivie avec le retrait du Cambodge en 1989, a cependant permis de réduire son importance comme cause de mobilité. Les facteurs historiques expliquent donc la plus grande partie des mobilités passées. Ils expliquent aussi pourquoi les mouvements sont moins importants aujourd'hui.

Figure 5. Répartition des personnes de plus de dix ans ayant au moins séjourné plus de douze mois hors de leur province de naissance par période de départ, par sexe et par raison du départ

	Avant 1954		1955-1965		1966-1975		1976-1985		1986-1995		1996-1998	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Suivre/rejoindre la famille	25,8	41,6	26,0	44,5	20,3	35,4	26,3	41,6	26,7	36,6	8,0	9,2
Armée	31,9	1,5	29,1	2,5	42,4	5,1	49,8	7,5	42,2	0,0	33,8	0,0
Chercher du travail	16,4	13,7	9,0	11,6	5,8	6,0	5,9	8,5	10,4	12,5	17,4	12,0
Mariage	0,5	19,9	1,0	14,3	0,5	11,8	1,9	15,8	2,2	27,1	10,7	58,1
Etudes	3,1	1,4	10,6	5,4	10,3	11,3	7,7	9,3	9,6	10,3	26,3	15,2
Guerre	11,9	15,3	8,5	9,5	11,3	14,7	0,2	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Raison liée au travail	6,8	1,5	9,3	4,6	6,2	9,6	4,1	6,3	2,3	2,4	1,4	1,4
N ^{tes} zones économiques	0,2	0,4	3,2	5,8	1,8	3,8	3,0	6,7	3,2	4,7	0,0	0,5
Autres raisons	3,4	4,5	3,2	1,6	1,6	2,5	1,0	2,9	3,4	6,5	2,5	3,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : GSO, enquête VLSS 1997-1998

1. Directives 267/CP et 268/CP et le télégramme officiel 1 157/DP1 du Premier Ministre sur la protection des forêts, les caisses de crédit foncier et les conditions de production.

2. Les données manquent pour évaluer l'évolution des migrations à Hanoi. Les résultats de l'enquête VLSS et ceux de l'enquête menée en 1996 par le Molisa (voir note 5 *infra*) indiquent une tendance à l'accroissement du nombre de migrants qui arrivent chaque année à Hanoi, mais ces enquêtes ne sont pas statistiquement représentatives à ce niveau.

La durée exceptionnelle de la guerre et les spécificités de l'organisation économique du Nord Vietnam permettent également de comprendre l'évolution dans le temps de l'importance de la recherche d'emploi, et des raisons de départ liées au travail. Avant l'indépendance, la recherche de travail est une cause importante de mobilité. Elle le redevient progressive-

ment à partir du lancement de la politique de Renouveau, en particulier pour les hommes. On observe en effet que 16,4 % des hommes et 13,7 % des femmes partis avant l'indépendance étaient à la recherche de travail. Les chiffres correspondants pour la période 1996-1998 sont de 17,4 % et 12 % respectivement. Dans l'intervalle, le Nord s'est organisé selon un système de planification centralisée et d'attribution d'emplois dans le secteur d'État et le secteur collectif. Le nombre de ceux qui cherchaient un emploi s'est considérablement réduit au Nord. Ce nombre a encore diminué lorsque la guerre a éclaté, mobilisant les hommes et aussi, bien que dans une moindre mesure, les femmes, dans l'ensemble du pays. Les déplacements vers les nouvelles zones économiques subissent également les effets de la guerre. Parallèlement, les déplacements pour des raisons liées au travail, c'est-à-dire les mutations ou l'obtention d'un emploi dans une autre province voient leur importance relative décliner rapidement après 1986. Le démantèlement du système d'attribution des emplois entraîne en effet l'apparition d'une demande et d'une offre de travail qui peuvent désormais se rencontrer sans intervention directe de l'État. Les comportements de recherche d'emploi et de recrutement se construisent progressivement, et se traduisent par la préférence accordée à l'intermédiation personnelle ou familiale du côté de l'offre comme du côté de la demande de travail, et à la recherche d'un emploi dans le district ou la province de résidence [Henaff, Martin, 1999]. Les licenciements massifs de la première moitié des années 1990 réduisent le nombre d'employés de l'État [Henaff, 2001], et donc le nombre de mutations. Ainsi, le pourcentage de migrants à Hô Chi Minh Ville travaillant dans le secteur public est passé de 29,7 % en 1986-1990 à 18 % en 1991-1996 [Vien kinh tê TP HCM, 1997 : 61]. Ces changements expliquent que les mouvements de personnes pour des raisons professionnelles aient connu une évolution inverse de ceux engendrés par la recherche de travail.

L'une des évolutions les plus remarquables est cependant celle des études comme cause de la mobilité géographique, en particulier au cours de la deuxième moitié des années 1990. Alors que les équipements scolaires et universitaires ont dû être réhabilités ou reconstruits à l'issue de la guerre, et que l'harmonisation des systèmes éducatifs du Nord et du Sud du pays a été entreprise à partir de 1979, l'ensemble du système éducatif a été déstabilisé par les conséquences en matière de financement du lancement de la politique de Renouveau, qui ont entraîné une crise importante à la fin des années quatre-vingt et une vague importante de déscolarisation [Martin, 2001]. La reprise dans le domaine éducatif a été aussi spectaculaire que la crise, comme en témoignent les chiffres concernant les migrants. Entre 1996 et 1998, les études sont la deuxième cause de mobilité, juste après l'armée chez les hommes, après le mariage chez les femmes. Ces chiffres s'expliquent par les comportements des ménages

vietnamiens en matière de scolarisation des enfants, en particulier les comportements de surenchère, qui conduisent les parents à rechercher pour leurs enfants la meilleure éducation possible, dans les lieux, les établissements et les filières les plus réputés, ce qui peut les conduire à déménager pour contourner la carte scolaire ou à envoyer leurs enfants étudier dans une autre commune ou une autre province, en particulier à Hanoi et Hô Chi Minh Ville [Henaff, Martin, 2002 : 76-78]. Ces chiffres s'expliquent encore par le fait que la mobilité géographique pour cause d'études permet une migration « légale » et renforce les possibilités d'intégration ultérieure, par exemple sur le marché du travail de la localité d'accueil pour les études ou par mariage...³. Le concept de migration « légale »⁴ repose sur le système d'enregistrement résidentiel, qui assigne à chacun un lieu de résidence qu'il ne peut quitter que temporairement et sous condition d'un accueil de la localité de destination sous la forme d'un enregistrement, d'un permis de résidence temporaire de court ou de long terme ou d'un nouveau permis de résidence permanente. Dans ce cadre, sont considérés comme migrants illégaux tous ceux qui résident dans une province sans y être enregistrés. C'est la multiplication de cette catégorie de migrants qui suscite des inquiétudes chez les autorités vietnamiennes, que l'absence d'enregistrement résidentiel prive d'une possibilité de contrôle importante. L'illégalité de la situation de certains migrants permet de procéder à des renvois dans la province d'origine. Il a été procédé à de telles expulsions, mais avec la disparition des coupons de rationnement et les changements intervenus dans les services publics, les migrants illégaux reviennent généralement avec le premier bus.

On constate donc que c'est dans les phases les plus perturbées de l'histoire récente du Vietnam que les mouvements de population ont été les plus importants. L'ampleur de ces mouvements s'est réduite avec le retour de la paix, et surtout avec la relative stabilisation de la situation économique du pays après les premiers ajustements, abrupts, qui ont marqué la fin des années 1980 et la première moitié des années 1990 [Henaff, Martin, 2002 : 46-57]. Dans le même temps, la nature des migrations s'est modifiée. On est passé d'un système basé sur un contrôle étroit des mouvements distinguant les migrants « légaux », dont la migration était organisée, ou au moins acceptée, et les migrants « illégaux », à une

3. L'enquête VLSS permet de déterminer que 75,7 % des personnes qui résident en 1997-1998 à Hanoi et ont changé de province de résidence pour leurs études, mais ne sont plus étudiantes, ne sont pas nées dans la ville. La proportion correspondante pour Hô Chi Minh Ville est de 76,6 %, et pour le reste du pays de 33,8 %. A Hanoi, 89 % d'entre elles travaillent et 3,8 % cherchaient un emploi au cours de la semaine qui a précédé l'enquête. Les pourcentages correspondants sont respectivement de 69,3 % et 3,2 % à Hô Chi Minh Ville et de 85,2 % et 1,4 % dans le reste du pays.

4. Pour une utilisation du terme sans guillemets, voire par exemple [IER, 1996 : 51].

reconnaissance progressive de la liberté de mouvement. Des progrès restent cependant à faire dans ce domaine. Les zones d'accueil des migrants restent les mêmes que par le passé. Les chiffres, cependant, ne semblent pas justifier les inquiétudes suscitées par les migrations en général, et par l'arrivée dans les villes de migrants en provenance des zones rurales, même à Hô Chi Minh Ville, province qui accueille le plus de migrants. La situation est probablement différente en ce qui concerne les migrations vers les hauts plateaux du centre et les provinces avoisinantes, migrations motivées par les possibilités d'acquisition de terre et de mise en culture de terres jusque là inexploitées et mises en œuvre par des migrants disposant généralement d'un capital [Hardy, 1998]. Il est possible que les politiques de restriction des mouvements vers ces zones aient eu un effet sur la réduction relative des migrations dans ces régions.

Nous allons maintenant nous tourner vers les développements récents sur le marché du travail pour tenter de mieux comprendre la nature des migrations liées à des facteurs économiques, qui sont une des causes les plus importantes de la migration, mais d'une manière que les données disponibles sur les mouvements de personnes ne permettent pas de prendre réellement en compte. Nous focaliserons l'analyse sur le travail en milieu urbain, parce que c'est là que se concentre la plus grande partie des emplois salariés et donc le marché du travail au sens strict, et sur les villes de Hanoi et de Hô Chi Minh Ville, celles qui accueillent le plus grand nombre de migrants.

Emploi et mobilité géographique

La forte croissance de l'emploi au cours de la première partie des années 1980 est portée par l'agriculture [Henaff, Martin, 2002 : 46-50] et est alimentée par la démobilisation, qui se traduit par le retour des soldats chez eux et à l'agriculture [Henaff, Martin, 1999]. La part de l'agriculture dans l'emploi total s'accroît, permettant de rattraper le retard perdu pendant les années de guerre (mobilisation, décès, destructions...). Cette croissance se poursuit pendant la période 1986-1990, mais à un rythme moins soutenu que l'emploi dans les autres secteurs. La part relative de l'agriculture dans les nouveaux emplois augmente fortement tandis qu'un nombre croissant d'actifs de l'agriculture se reconvertissent dans le commerce et les services. Le système des contrats forfaitaires a permis d'augmenter la production et les revenus. Les jeunes s'engagent donc dans l'agriculture tandis que les moins jeunes entreprennent des activités de diversification. Ce mouvement ne touche cependant qu'une

faible partie des ménages agricoles. En 1997, près de 60 % des ménages agricoles n'ont aucune autre source de revenu. Après le début des années 1990, la part relative dans l'emploi agricole décroît régulièrement. Le rattrapage des années de guerre, la croissance de la population, et la redistribution des terres viennent limiter le nombre de jeunes ménages qui peuvent s'installer dans l'agriculture. Les nouvelles zones économiques offrent encore des possibilités, en particulier à ceux dont de la famille ou des amis se sont installés dans ces zones dans le cadre de migrations organisées. Mais la réussite suppose de détenir un certain capital. Un nombre croissant de migrants vers les nouvelles zones économiques « [...] disposent d'un capital et sont déterminés à s'enrichir » [Hardy, 1998 : 363]. Les jeunes sont donc de moins en moins incités à pratiquer l'agriculture, secteur dans lequel les revenus sont d'autant plus élevés que l'activité est diversifiée. En fonction de la qualité, de la localisation des terrains et des capitaux que peuvent investir les ménages, la diversification soit se fait sur place, dans l'agriculture ou en dehors, soit résulte d'une migration, temporaire ou définitive. Ceux qui n'ont pas accès à la terre ou la perdent parce qu'un cochon mort trop tôt ne leur permet pas de payer leurs dettes ou que leurs rendements ne leur permettent pas de payer l'impôt, vivent ou basculent dans la pauvreté et peuvent être tentés de migrer pour améliorer leurs conditions de vie [Bergeret, 2002]. D'autres migrent de manière saisonnière ou temporaire, ou vont simplement travailler en ville et retournent chez eux le soir ou à la fin de la semaine...

Pauvreté et sous-emploi expliquent les phénomènes de mobilité des campagnes vers les villes. L'enquête menée par le Molisa⁵ en 1996 montre ainsi que le chômage, le sous-emploi⁶ et la faiblesse des revenus sont la principale cause de migration pour 62 % des migrants d'origine rurale, et seulement 15 % des migrants d'origine urbaine. En 1996, le sous-emploi touche plus de huit millions d'actifs dans l'ensemble du pays, dont 86,3 % en zone rurale. Le taux de sous-emploi est de 26 % en zone rurale et de 17,5 % en zone urbaine [Molisa, 1997]. Le sous-emploi

5. *Ministry of Labour, Invalids and Social Affairs.*

6. Le sous-emploi est mesuré par deux indicateurs : le taux de sous-emploi, qui représente le pourcentage de la population active sous-employée, définie comme la population dont le nombre total d'heures de travail effectuées par le total de la population active au cours de la semaine qui précède l'enquête annuelle du ministère du Travail est inférieure à quarante ou au nombre d'heures de travail spécifié par la loi, et qui souhaitent travailler davantage (à l'exclusion de celles qui travaillent moins de huit heures par jour, souhaitent travailler davantage mais ne trouvent pas de travail); et le taux annuel d'utilisation du temps de travail, calculé comme le pourcentage du nombre de jours de travail réel dans le temps de travail potentiel défini comme la somme du nombre de jours de travail réel et du nombre de jours supplémentaires que les actifs souhaiteraient consacrer au travail.

est donc principalement concentré en milieu rural, même s'il touche également une partie de la population urbaine. Environ 60 % des travailleurs sous-employés en milieu rural ont moins de 35 ans et 78 % travaillent dans l'agriculture, secteur dont les revenus restent faibles. Les 10 % des ménages les plus pauvres du pays dérivent de l'agriculture plus de la moitié de leur revenu, tandis que cette part tombe à 11 % pour les 10 % des ménages les plus aisés [GSO, 2000 : 302]. Si l'une des causes du sous-emploi dans l'agriculture est la combinaison entre une croissance démographique, qui a cependant ralenti, et la superficie cultivable, l'exemple du delta du Fleuve Rouge et de la moyenne région montre que l'activité dans ce secteur est également extrêmement sensible à la conjoncture économique, parce que les investissements y sont liés aux revenus que peuvent mobiliser les ménages dans, et hors de l'agriculture [Bergeret, 2002]. Lorsque la conjoncture est défavorable, le sous-emploi s'accroît et la précarité s'accroît pour les plus défavorisés.

La recherche par les ruraux d'une diversification de l'activité n'est pas nouvelle au Vietnam. Dès l'indépendance, au Nord, le gouvernement cherche à regrouper les petits commerçants indépendants dans des coopératives pour tenter de résoudre le problème du chômage en milieu urbain et des paysans sans terres [Abrami, 2002]. En vain cependant, comme en témoignent les critiques adressées, au milieu des années soixante, à certains responsables locaux. Le système d'enregistrement résidentiel permet cependant de limiter la mobilité géographique en s'appuyant sur le système de rationnement qui lui est attaché, jusqu'à ce que ce système soit démantelé dans la seconde moitié des années quatre-vingt. Alors que ce démantèlement rend plus compliquée la mise en œuvre du système de contrôle résidentiel, la mise en place des forfaits dans l'agriculture autorise les paysans à produire à compte propre et à commercialiser leur production. Les entraves à la mobilité spatiale et professionnelle sont en grande partie levées, et les migrations temporaires ou saisonnières augmentent rapidement, dans un contexte de ralentissement général des migrations. Différentes enquêtes dans des communes du delta du Fleuve Rouge montrent que l'accumulation réalisée pendant la période antérieure aux réformes, en termes d'épargne, de savoir-faire ou de constitution de réseaux professionnels hors de la commune qui est à la base du dynamisme actuel [Gironde, 2001 ; Abrami, Henaff, 2003]. L'existence de ces réseaux se traduit par une véritable spécialisation des migrants par village d'origine, attestée pour le nord du pays par plusieurs enquêtes [Abrami, Henaff, 2003 ; DiGregorio, 1994 ; Li Tana, 1996]. Alors que certaines communes restent essentiellement agricoles, d'autres voient leurs revenus reposer de manière croissante sur des activités non-agricoles, dans lesquelles elles peuvent acquérir une véritable spécialisation, reposant ou non sur une activité traditionnelle.

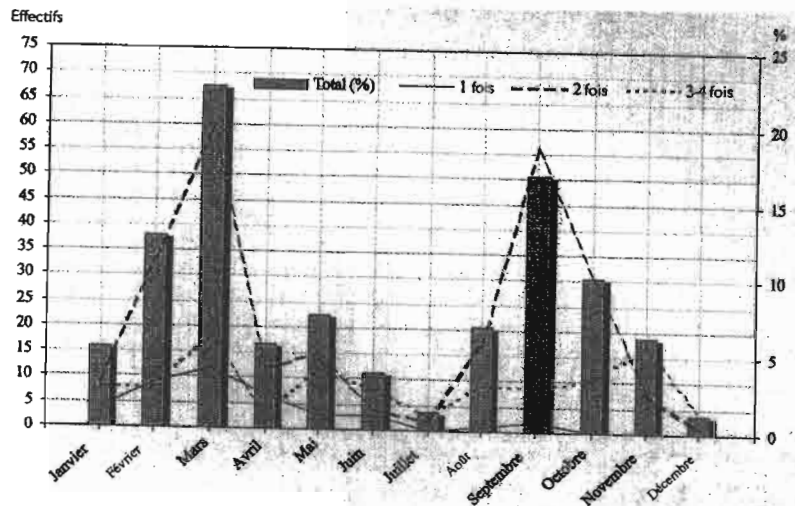
Les migrations sont le fait de paysans qui cherchent à compléter leurs revenus en période de soudure, mais aussi d'autres catégories d'actifs ruraux, qui, quoique détenant parfois des terres et revendiquant presque toujours l'appellation de paysans, ne travaillent plus dans l'agriculture depuis longtemps [Abrami, 2002]. Les uns viennent alimenter la main-d'œuvre journalière qui attend du travail ou proposer leurs produits ou leurs services. Les autres ne dépendent pas du rythme de l'activité dans l'agriculture et peuvent organiser leurs déplacements en fonction de leur activité économique. Tous se retrouvent sur les marchés : marchés issus de la colonisation française, marchés illégaux, marché de nuit qui débordent sur le jour, et marché « temporaires » de rues [Abrami, 2002], où se pressent les commerçants, de gros et de détail, migrants et non-migrants, points de ralliement et « marchés du travail ». Or cette catégorie de migrants est la plus difficile à mesurer sur le plan statistique, parce qu'elle est par définition mouvante. Elle peut déboucher sur une installation en ville [Gironde, 2001] mais elle est souvent saisonnière ou temporaire. En particulier, les migrants fauteurs de troubles stigmatisés par la presse et identifiés comme la main-d'œuvre non qualifiée et faiblement éduquée⁷ qui, négligeant de s'enregistrer auprès des autorités de leurs localités d'origine comme auprès de celles de Hanoi, en particulier, se regroupe aux points de ralliement et sur les « marchés du travail » pour attendre du travail et vivre « dans des conditions sommaires⁸ et dégradantes pour l'environnement urbain, et s'adonnent aux fléaux sociaux⁹ » [Chu Tiên Quang, 2001 : 188-190], sont particulièrement difficiles à repérer dans les enquêtes statistiques courantes. Les changements de résidence ne peuvent en effet pas rendre compte de ces mouvements.

7. Les enquêtes montrent que ces migrants temporaires ont un niveau d'éducation et de qualification comparable à celui de la population rurale du Vietnam en général, et donc effectivement plus faible que celui de la population urbaine, en particulier dans les grandes villes.

8. Des pensions sont apparues à Hanoi après 1986, groupées dans des quartiers semi-urbains proches du centre, et dès le début des années 1990, une majorité de migrants y résidaient, dans des conditions sommaires. Cependant, 3% dormaient encore dans leur cyclo en 1993 et 5,4 % en plein air [Li Tana, 1996 : 41-45].

9. Li Tana rapporte par exemple que le nombre de prostituées à Hanoi était officiellement estimé entre 3 000 et 5 000 en 1993, 80% d'entre elles venant de la campagne [Li Tana, 1996 : 10].

Figure 6. Répartition des arrivées des saisonniers à Hanoi en fonction du nombre moyen de séjours à Hanoi chaque année



Source : Molisa, enquête sur les migrations spontanées à Hanoi, 1996

Une enquête menée à Hanoi en juin 1996⁹ montre que sur 493 migrants enquêtés arrivés entre octobre 1995 et juin 1996, 58 % sont des migrants temporaires et 75,2 % des migrants saisonniers, habituellement employés dans l'agriculture et qui viennent séjourner à Hanoi entre une et quatre fois par an pour des raisons économiques. Parmi les migrants temporaires, 92 % sont venus pour la première fois à Hanoi depuis 1990 et 97 % ont séjourné à Hanoi au moins une fois depuis. Parmi les migrants saisonniers, les pourcentages correspondants sont de 99 % et 98 %. Ces derniers viennent principalement des provinces de Nam Ha (29 %) et de Hai Hung (25 %) dans le delta du Fleuve Rouge, de Thanh Hoa (13 %) dans le centre côtier nord, et de Ha Bac (11 %) dans les montagnes du Nord. Plus de la moitié ont moins de trente ans, et 82,4 % ont entre 20 et 39 ans. Parmi les autres migrants, un peu plus du tiers a entre 20 et 29 ans, et un

9. Enquête menée par le Centre d'étude de la population et des ressources humaines, ministère du Travail, des invalides et des affaires sociales, Hanoi dans le cadre du projet VIE/95/004 du PNUD. L'enquête a été menée en juin 1986 et portait sur un échantillon de 1 300 migrants arrivés à Hanoi après le 1^{er} avril 1986 et 500 non migrants tirés au hasard dans 20 quartiers de Hanoi relevant de 7 districts, eux-mêmes tirés au hasard parmi les districts accueillant le plus de migrants en avril 1996.

peu plus de la moitié entre 20 et 39 ans. Les plus nombreux parmi les migrants saisonniers sont ceux qui viennent deux fois par an. Ils représentent les deux-tiers des effectifs. Le caractère saisonnier de la migration est clairement marqué pour les migrants qui séjournent à Hanoi au moins deux fois par an (figure 6). La plus grande partie arrive en mars et en octobre. Ceux qui ne viennent qu'une fois par an semblent le faire plutôt en début d'année, tandis que ceux qui viennent trois ou quatre fois arrivent essentiellement en mars, mai, août et novembre. Le mois de mars, qui suit les festivités du nouvel an, marque également la fin de la récolte de la saison précédente et des plantations pour la saison en cours. Les mois de juillet et août, pendant lesquels peu de migrants temporaires arrivent en ville, sont les mois de récolte et de plantation les plus importants de l'année. La plus grande part des migrants temporaires rentrent chez eux régulièrement (73 %) ou occasionnellement (15 %) pendant leur séjour à Hanoi, en fonction de la proximité de leur localité de résidence permanente. 54 % séjournent à Hanoi un à deux mois par an, mais 28 % restent à Hanoi six mois et plus. Les trois-quarts connaissaient quelqu'un à Hanoi avant de venir, généralement de la famille ou des amis, 42,3 % viennent seuls, et près de 55 % avec des amis, de la famille éloignée ou des frères et sœurs.

On observe que le taux d'inactivité est plus élevé chez les migrants installés à Hanoi que chez les migrants temporaires ou saisonniers (figure 7). Il s'agit en grande partie d'enfants scolarisés, d'étudiants ou d'apprentis, mais aussi, comme chez les migrants temporaires, de femmes au foyer ou de retraités. Les chômeurs sont également plus nombreux dans la catégorie des autres migrants. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une majorité de migrants temporaires et l'ensemble des migrants saisonniers viennent à Hanoi pour des motifs économiques et sont donc, soit organisés pour trouver du travail, soit prêts à accepter n'importe quel travail. Globalement cependant, le taux de chômage chez les migrants (4,4 % dans la catégorie autres migrants) est plus faible que le taux de 7,5 % observé dans les districts urbains de Hanoi en 1996 [Molisa, 1997 : 698]. Le commerce et les services, la construction, et dans une moindre mesure le transport, constituent l'essentiel des activités des migrants temporaires et saisonniers. Les autres migrants de l'échantillon sont également nombreux dans le commerce et les services, mais aussi dans l'industrie et l'artisanat, et dans l'administration publique.

Figure 7. Répartition des migrants à Hanoi en 1996 par statut et par secteur d'activité

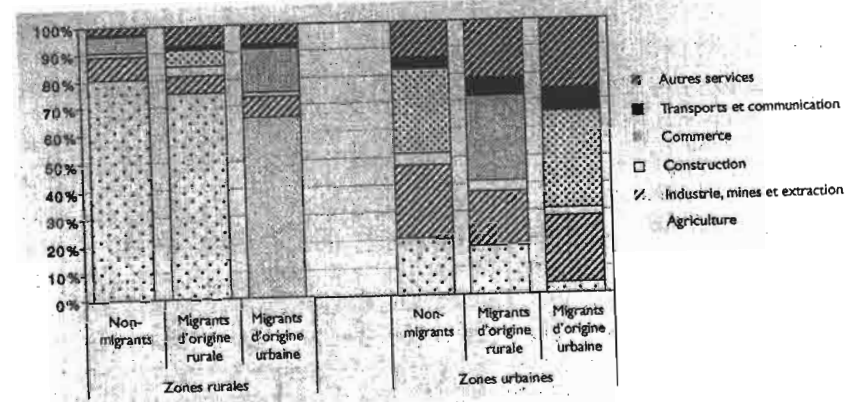
		Migrants saisonniers	Migrants temporaires	Autres migrants
Actifs	Chômeurs	0,5	0,0	2,8
	Industrie et artisanat	0,9	10,0	21,9
	Construction	31,3	38,0	10,5
	Transport	12,1	10,0	10,7
	Commerce et services	55,6	40,0	41,4
	Administration publique	0,0	2,0	15,5
Inactifs	Etudiants	0,0	8,5	21,3
	Autres inactifs	0,0	21,1	15,9
Total		100,0	100,0	100,0

Source : Molisa, enquête sur les migrations spontanées à Hanoi, 1996

En termes de répartition sectorielle de l'emploi, la situation peut varier beaucoup d'une zone d'accueil à l'autre. Si le commerce et les services, en particulier le petit commerce et les services personnels, se sont développés de manière spectaculaire depuis le lancement de la politique de Renouveau, l'ouverture de zones industrielles attire également une main-d'œuvre importante, surtout dans les provinces du Sud-Est du pays (Dong Nai, Binh Duong, Binh Phuoc, Ba Ria-Vung Tau). Dans l'ensemble du pays, les différences entre les différentes catégories de population en fonction du statut migratoire sont marquées (figure 8). Le caractère prépondérant de l'agriculture en milieu rural réduit comparativement le poids des autres secteurs. Dans ces zones, le commerce est le second secteur d'emploi, en particulier pour les migrants d'origine urbaine. C'est le premier secteur d'emploi en milieu urbain. Les services, y compris les transports, sont également très développés en milieu urbain, et emploient une partie importante des migrants, quelle que soit leur origine. Le regroupement dans un même secteur cache cependant des situations très diverses. Dans les transports, par exemple, des non-migrants seront plutôt chauffeurs, tandis que les migrants conduiront des cyclos ou des mototaxis. Dans la construction, les migrants sont plutôt charpentiers ou maçons. Dans le commerce, ils exercent leur activité de manière itinérante ou sur les marchés plutôt que dans des boutiques. Naturellement, les migrants saisonniers n'ont pas accès aux emplois dans les services publics. Ces différences se reflètent dans les types d'emplois occupés. Près de la moitié des migrants saisonniers à Hanoi en 1996 travaillent à compte propre, et près d'un quart de plus travaillent comme journaliers. 21 % ont des contrats de travail à durée déterminée courte et 6 % travaillent pour une entreprise familiale qui n'est pas la leur. Parmi les migrants temporaires, la moitié travaillent sur contrats courts, 22 % sont

auto-employés, 14 % journaliers, 6 % travaillent pour une entreprise familiale qui n'est pas la leur et 4 % sont apprentis. Les autres migrants sont à 29 % salariés sur contrats à durée indéterminée, pour une proportion équivalente sur contrats à durée déterminée et 23 % sont auto-employés. Ce sont en proportion les plus nombreux à travailler pour leur propre entreprise familiale (6 %), même s'ils travaillent également à 12 % pour d'autres entreprises familiales. Il est également intéressant de signaler que 2,3 % d'entre eux sont chefs d'entreprise.

Figure 8. Répartition sectorielle des migrants et non-migrants employés en 1997-98 en zone urbaine et rurale



Source : GSO, enquête VLSS 1997-1998.

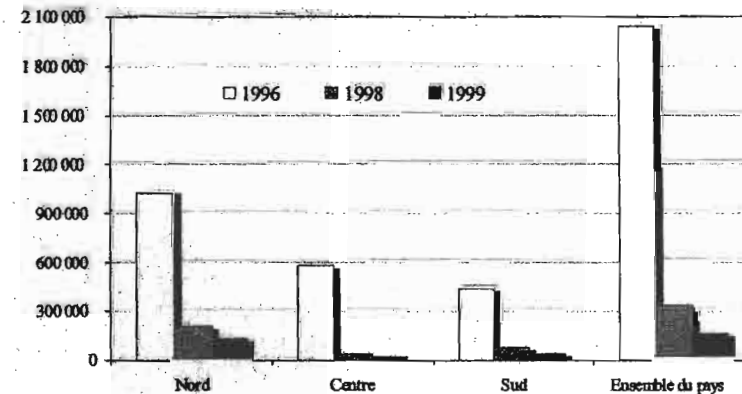
Ces différences dans les types d'emploi occupés se reflètent dans les secteurs d'emploi. Les migrants saisonniers et temporaires n'ont qu'un accès limité à l'emploi dans le secteur privé enregistré, et aucun dans le secteur public. 41 % des autres migrants travaillent pour le secteur enregistré, dont 13 % pour le secteur d'État ou la fonction publique. Cela s'explique par les mutations, dont l'importance a certes diminué depuis le lancement des réformes, mais qui continuent à jouer un rôle important dans la capitale, et sans doute aussi par l'installation à Hanoi d'étudiants qui ont terminé leurs études dans cette ville et y ont obtenu du travail. Les migrants temporaires occupent donc des emplois précaires, ce qui est cohérent avec le caractère temporaire de la migration. Cependant, ces emplois précaires sont assortis de conditions de travail qui ne le sont généralement pas moins, en particulier dans la construction, qui occupe un grand nombre d'entre eux. Les accidents de travail sont fréquents, et la

protection sociale inexistante pour ces travailleurs, même sur les grands chantiers [Abrami, Henaff, 2003]. D'une manière générale, la main-d'œuvre salariée par les petites entreprises privées, les entreprises familiales, et a fortiori par les particuliers, ne bénéficie d'aucune protection sociale, même si, théoriquement, le code du travail s'applique à tous les salariés. Les migrants temporaires et saisonniers ne sont dans ce domaine qu'un cas particulier, dans une situation qui voit se précariser le statut des salariés, y compris dans le secteur d'État et la fonction publique, secteurs pour lesquels l'écart se creuse dans tous les domaines entre la main-d'œuvre bénéficiant de contrats à durée indéterminée ou ayant le statut de fonctionnaire, et la main-d'œuvre recrutée sur des contrats dont la durée est souvent inférieure à un an [Henaff, Martin, 2002 : 110-113]. Les chiffres du chômage montrent que celui-ci est encore faible dans l'ensemble du pays, qui reste agricole à plus de 60 %, mais qu'il tend à augmenter en milieu urbain. Le travail salarié se développe. Jusqu'à présent, les entreprises familiales et l'auto-emploi ont fourni l'essentiel des emplois (89 % en 1998) mais l'importance de ces catégories d'emploi tend à se réduire au fur et à mesure de l'avancement de la restructuration économique, qui accompagne la transition d'un système de planification centralisée à un système orienté vers le marché et l'intégration dans l'économie régionale et internationale. La croissance de l'emploi n'a été que de 4,8 % dans ce secteur entre 1996 et 1998, alors qu'elle était de 61 % dans les entreprises à capitaux étrangers, 22 % dans le secteur privé non familial, 16 % dans le secteur collectif, 5,5 % dans le secteur d'État et qu'elle baissait de 3,5 % dans l'administration publique pendant la même période [Webster, 1999 : 84]. Ce développement du salariat s'accompagne d'une différenciation croissante entre une main-d'œuvre protégée par des contrats à durée indéterminée, et une main-d'œuvre dont l'absence de contrat écrit ou la courte durée du contrat de travail facilite l'exploitation. La concurrence, renforcée par l'intégration régionale et internationale, incite en effet les employeurs à limiter leurs coûts, en particulier les coûts du travail, limite qui reste un avantage comparatif important pour le Vietnam.

Sur ce marché du travail qui se développe dans les grandes villes, il y a peu de concurrence entre migrants saisonniers et temporaires et non-migrants, si l'on considère simplement l'emploi principal. Il faut reconsidérer la question lorsque l'on s'intéresse à l'emploi secondaire, ce qui concerne principalement les salariés dans le secteur d'État et la fonction publique, c'est-à-dire là où, en milieu urbain, il existe un sous-emploi important ou des revenus insuffisants. Dans la fonction publique en particulier, le caractère pléthorique d'une partie importante de la main-d'œuvre ne peut être apprécié qu'au regard de la faiblesse des rémunérations [Henaff, 2001]. C'est ce faible niveau de rémunération qui autorise

certain fonctionnaires à ne faire que le strict minimum dans le cadre de leur emploi principal, et à dégager des plages de liberté pour exercer une activité secondaire dans le même métier ou dans un autre. Comme dans le cas des migrants des zones rurales, cette pratique s'est répandue avant le lancement de la politique de rénovation, comme le montre l'exemple du commerce [Abrami, 2002]. Ces activités secondaires sont principalement exercées dans le commerce et les services, y compris les transports. En ce qui concerne les emplois principaux, les migrants qui s'installent sont directement en concurrence avec les non-migrants. Ces deux populations ont des profils similaires, et les migrants bénéficient en grande majorité de l'appui de réseaux en ville, qui leur permettent de s'intégrer rapidement. La majorité des actifs employés au Vietnam sont auto-employés ou cherchent du travail par l'intermédiaire de réseaux familiaux ou d'amis, et les entreprises passent également par ces réseaux pour recruter. La différence entre migrants et non-migrants réside donc essentiellement dans l'accès au secteur public et à la fonction publique, secteurs dans lesquels l'entrée demande un enregistrement résidentiel permanent dans la zone d'accueil. Il est donc probable qu'il y a globalement deux niveaux de concurrence entre migrants et non-migrants : les migrants définitifs sont en concurrence directe avec les non-migrants pour l'emploi principal, tandis que les migrants temporaires et saisonniers sont principalement en concurrence avec les non-migrants pour les emplois secondaires. On peut se demander si le développement de l'emploi industriel dans le Sud-Est du pays, qui attire de nombreux migrants, est le fait de migrants temporaires ou définitifs. Les informations dans ce domaine manquent, même si l'on sait que nombreux sont les migrants à Dong Nai, par exemple, qui poursuivent ensuite leur migration vers Hô Chi Minh Ville.

Figure 9. Nombre de résidents des zones rurales allant travailler en zone urbaine pendant les périodes agricoles creuses



Source : Enquête-emploi, Molisa.

Dans ce contexte, le ralentissement des migrations devrait permettre de réduire la pression sur l'emploi en milieu urbain. Parallèlement, l'enquête emploi annuelle du ministère du Travail, qui porte sur plus de 125 000 ménages dans l'ensemble du pays fait également apparaître un ralentissement des migrations saisonnières au cours des dernières années (figure 9). Ce ralentissement reste à expliquer, alors que la conjoncture économique n'a pas été particulièrement favorable en 1998 dans le contexte de la crise asiatique, comme d'ailleurs celui des migrations en général. Doit-on voir là les effets des politiques de ralentissement des migrations menées par le gouvernement vietnamien, les effets d'un développement de l'emploi ou d'une amélioration des niveaux de vie en milieu rural, ou les conséquences de l'évolution des marchés du travail en milieu urbain et de la concurrence sur ces marchés ? Ce ralentissement général des migrations coïncide en tout état de cause avec un recul simultané du commerce et de l'agriculture, de l'auto-emploi et des entreprises familiales dans la création de nouveaux emplois [Henaff, Martin, 2002 : 49-55], ces différents éléments étant liés. Dans l'agriculture, il s'agit clairement d'un phénomène inter-générationnel : un nombre croissant d'enfants d'agriculteurs trouvent un emploi hors de l'agriculture. L'agriculture, lorsqu'elle est pratiquée sans possibilités de diversification, et le petit commerce ne permettent que de subsister. Le ralentissement conjoint des migrations et le recul de l'agriculture et du petit commerce, non seulement confirment que l'emploi dans l'industrie et les services se développe, mais suggèrent également que ce développement intervient sur l'ensemble du territoire. En revanche, le secteur de la construction, qui occupe de nombreux migrants, a vu sa croissance ralentir ces dernières années sous l'effet de la crise asiatique, mais aussi d'un essoufflement du marché lié à l'intensité de l'activité dans ce domaine au cours des années précédentes. Des recherches supplémentaires sont donc nécessaires pour mieux comprendre les évolutions en cours, et le rôle des facteurs structurels et conjoncturels dans ces évolutions.

Conclusion

L'histoire récente du Vietnam montre que l'image d'une population attachée à son village et à ses traditions n'est peut-être finalement qu'une image. Cet attachement n'a en tout cas pas retenu sur leur lieu d'origine les millions de personnes qui se sont déplacées, volontairement ou de manière forcée, de manière spontanée ou organisée, d'une commune à une autre, d'un district à un autre, ou d'une province à une autre sous

l'effet de facteurs physiques comme les inondations ou les typhons, politiques comme la guerre et la réunification, ou économiques comme le sous-emploi, le chômage ou la pauvreté. Si les cataclysmes naturels demeurent une constante du climat vietnamien, le pays a retrouvé la paix après la chute de Saigon et a pu terminer sa démobilisation après le retrait du Cambodge en 1989. Les effets des changements dans l'agriculture et, quelques années plus tard, du lancement de la politique de Renouveau se sont combinés à ceux de la réunification et de la restructuration économique et sociale du pays pour permettre un relâchement du contrôle des mobilités, et le développement de migrations spontanées, qui sont venues en partie doubler les flux de migration organisée dont elles se sont nourries au travers des réseaux familiaux et d'amis. Les survivants des familles séparées par la guerre ont pu se retrouver, et les soldats mobilisés rentrer chez eux. Dès lors, l'ampleur des migrations a commencé à se réduire. De la même manière, les migrations saisonnières des paysans venant chercher du travail en ville entre la récolte et le repiquage ont pris une ampleur croissante jusqu'au milieu des années 1990, avant de commencer à décliner à partir de 1996.

Il faut peut-être voir dans ce phénomène, et dans l'ampleur particulière qu'il a acquis dans le nord du pays, un ajustement par rapport à une situation antérieure qui prévenait largement tout mouvement non contrôlé par le lien effectué entre rationnement alimentaire et enregistrement résidentiel. Il reste que par rapport à d'autres pays au même niveau de développement, dans le passé ou aujourd'hui, les migrations, saisonnières ou non, sont de faible ampleur au Vietnam. Il est possible que l'une des raisons de cette faible mobilité soit l'importance des réseaux dans la mobilité et dans la recherche d'emploi. Une majorité de Vietnamiens trouvent du travail, y compris dans le secteur d'État et dans la fonction publique, pour des emplois permanents ou temporaires, par l'intermédiaire de leur famille, de leurs amis ou de leurs relations. C'est également le cas de la plupart des migrants. Il est donc possible que ceux qui ne disposent pas de tels réseaux hésitent à migrer, et que la prudence soit un frein à la mobilité plus efficace que le contrôle policier, dont on ignore par ailleurs le rôle symbolique qu'il peut avoir auprès de populations peu informées des modalités d'intégration en ville. Quoi qu'il en soit, le ralentissement des migrations saisonnières ne peut s'expliquer de cette manière. Il faudra, s'il se confirme, tenter d'en rechercher l'explication dans les changements en cours sur un marché du travail qui se structure peu à peu, dans la manière dont la conjoncture affecte les différents secteurs d'activité et dans le développement de l'emploi sur l'ensemble du territoire.

Bibliographie

- Abrami R., Henaff N. [2003], « The City and the Countryside: Economy, State and Socialist Legacies in the Vietnamese Labor Market », in Beresford M., Trần A. N. (eds), *Reaching for the Dream : Challenges and Sustainability in Vietnamese Economic Development*, NIAS Press (Nordic Institute for Asian Studies) and Routledge Curzon.
- Abrami, R. [2002], « Just a Peasant: Economy and Legacy in Northern Vietnam », in Leonard P. & Kaneff D. (eds), *Post Socialist Peasant: Rural and Urban Constructions of Identity in Eastern Europe, the former Soviet Union, China, and Vietnam*. London, Macmillan.
- Bergeret P. [2002], « Évolution récente du système d'activités des ruraux au Vietnam: le cas du bassin du Fleuve Rouge », in Henaff N., Martin J.-Y. (éds.) [2002], *Travail, emploi et ressources humaines au Vietnam – 15 ans de Renouveau*, Paris, Karthala-IRD : 251-276.
- Chu Q. T. (chu biên) [2001], *Việc làm ở nông thôn, thực trạng và giải pháp*, Hà Nội, Nhà Xuất bản nông nghiệp, 287 p. [Emploi en milieu rural, situation et solutions, Hanoi, Editions de l'agriculture].
- DiGregorio M. R. [1994], *Urban Harvest : Recycling as a peasant industry in North Vietnam*, East-West Center Occasional Papers, Environment series, n° 17, Hawaii, 212 p.
- Doan, D. M., Henaff N., Trinh T. K. [1997], *Report on Spontaneous Migration Survey in Hanoi*, Centre for Population and Human Resources Studies, Hanoi, manuscrit non publié, 93 p. et annexes.
- Gendreau F., Dô D. T. et Pham T. D. N. [2000], « Les migrations internes » in Gubry P. (éd.), *Population et développement au Vietnam*, Paris, Karthala-Ceped : 195-217
- General Statistical Office [2000], Completed Census results of the population and housing census 1.4.1999 (whole country), Central Data Processing Center, Hanoi (CD).
- [2000], *Vietnam Living Standards Survey 1997-1998*, VIE/95/043, Hanoi, Statistical Publishing House, 448 p.
- Gironde C. [2001], « Transition et restructuration de l'économie rurale au Nord Vietnam, les transformations des exploitations familiales d'une commune du delta du Fleuve Rouge », in Kleinen J. (éd.), *Vietnamese society in transition. The daily politics of reform and change*, Amsterdam, Het Spinhuis : 117-132.
- Gubry P. (éd.) [2000], *Population et développement au Vietnam*, Paris, Karthala-Ceped, 613 p.
- Hardy A. [1998], *A history of migration to upland areas in 20 th century Vietnam*, Thesis submitted for the PhD degree, Australian National University, October, 488 p.
- Henaff N., Martin J.-Y. (éds.) [2002], *Travail, emploi et ressources humaines au Vietnam – 15 ans de Renouveau*, Paris, Karthala-IRD, 322 p.
- [1999], Observatoire de l'emploi et des ressources humaines, Vietnam, *Rapport de l'enquête auprès des ménages*, deuxième passage, novembre-décembre 1997, Hanoi, Éditions du Travail et des Affaires sociales, 105 p.
- Henaff, N., [2001] « Les fonctionnaires vietnamiens dans la transition », *Autrepart* (20) : 145-160.
- Institute for Economic Research of Hô Chi Minh City [1996], *Migration, Human resources, employment and Urbanization in Hô Chi Minh City*, VIE/93/P02 UNFPA Project Hanoi, National Political Publishing House, 135 p.
- Li Tana [1996], *Peasants on the Move: Rural-Urban Migration in the Hanoi Region*. Occasional Paper no. 91. Singapore, Institute of Southeast Asian Studies.
- Martin J.-Y. [2001], La trajectoire éducative du Vietnam depuis 1945 : logiques politiques et logiques sociales, *Autrepart* (17) : 13-27.
- Ministry of Labour, Invalids and Social Affairs [1997], *Status of labour-employment in Vietnam 1996*, Centre for Information and Statistics on Labour and Social Affairs, Hanoi, Statistical Publishing House, 788 p.
- [1998], *Status of labour-employment in Vietnam 1997*, Centre for Information and Statistics on Labour and Social Affairs, Hanoi, Statistical Publishing House, 642 p.
- [1999], *Status of labour-employment in Vietnam 1998*, Centre for Information and Statistics on Labour and Social Affairs, Hanoi, Statistical Publishing House, 657 p.
- [2000], *Status of labour-employment in Vietnam 1999*, Centre for Information and Statistics on Labour and Social Affairs, Hanoi, Statistical Publishing House, 607 p.
- Population Council, UNDP, Ministry of Agriculture and Rural Development [1998], *International Seminar on Internal Migration: Implications for Migration Policy in Vietnam*, Hanoi, May 6-8, Seminar Papers, 293 p.
- Truong A. S., Gubry P., Vu H. T., Huguet J. W. [1996], « Hô Chi Minh Ville de la migration à l'emploi », Paris, Les dossiers du Ceped, 52 p.
- Viên kinh tế TP HCM [1997], « Bao CAO kết quả chu yếu điều tra di dân tu do vào TP HCM », Du an VIE/95/004, TP HCM, 66 p. [Institut d'Économie d'Hô Chi Minh Ville, « Rapport sur les résultats de l'enquête sur les migrations spontanées à Hô Chi Minh Ville », Projet VIE/95/004, HCMV]
- Webster L. [1999], *SMEs in Vietnam: On the road to prosperity*, MPDF Private Sector Discussions Papers n° 10, Hanoi, 95 p.

SOUS LA DIRECTION DE
Christophe Gironde et Jean-Luc Maurer

Le Vietnam à l'aube du XXI^e siècle

**Bilan et perspectives politiques,
économiques et sociales**

*Mélanges pour commémorer le 100^e anniversaire
de la naissance de Pierre Gourou*

KARTHALA sur Internet : <http://www.karthala.com>
Paiement sécurisé

Couverture : photo Ch. Gironde, 1996

© Éditions KARTHALA 2004
ISBN : 2-84586-504-X

IUED	Éditions Karthala	CRAM (IUHEI/IUED)
20, rue Rothschild	22-24, bd Arago	63, rue de Lausanne
1202 Genève	75013 Paris	1202 Genève